



RESPECT **UEFA FAIR PLAY**

Pol

Cant

information



Le Groupe Mutuel offre des solutions complètes en matière d'assurances aux entreprises et aux particuliers. Contactez-nous! Numéro de téléphone gratuit: 0800 808 848, fax gratuit: 0800 840 839, Internet: www.groupemutuel.ch

Groupe Mutuel
santé[®]
L'assurance maladie

Groupe Mutuel
vie[®]
L'assurance vie

Groupe Mutuel
entreprise[®]
LAA, LPP, indemnité journalière



59

Juin 2005

Bulletin de la Police cantonale vaudoise



FIDUCIAIRE BERTHOUD

à votre service pour :

Votre comptabilité

Vos décompte TVA

Votre déclaration d'impôt

Rue du village 28 - 1312 Eclépens

Tél. 021 / 866 13 34 - Fax 021 / 866 13 34

N° 59 Juin 2005



Edito

Un coupable à tout prix. Et si possible un policier.

Destin

Deux policiers vaudois au Vatican

Eclairage

Groupe des Spécialistes en Dépiéage GSD

Evénement

Ouverture officielle de l'Académie de police

Temps libre

Fanfare de la police cantonale vaudoise

Histoire

Luigi Calabresi

Editeur

Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise
Centre Blécherette, 1014 Lausanne

Rédacteur responsable

Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition

Jean-Paul Hermann

Rédacteurs

Jean-Luc Agassis, Pierre-André Déltroz, Vincent Delay, Guy-Charles Monney,
Jean-Philippe Nanindal, Olivier Rochat, Tony Maillard, Patrick Suhner, Christian
Lavis.

Photos

Charles Dagon, Mohammed Zouhri, Guy Vuffray,
Marie Reszler, Nicolas Spring, Jean-Bernard Sieber, Ali Chakour

Conception et réalisation

Tasmanie SA, Lausanne

Publicité

S.P.M. Swiss Public Magazines
Tél. : 021 641 13 60 - Fax : 021 641 13 10
E-Mail : spm.sarl@bluewin.ch

Photolithos et impression

IRL SA, Lausanne

© Police cantonale vaudoise.

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.
Paraît 4 fois par an en 4'000 exemplaires.
 Tirage contrôlé par la REMF.

Revue distribuée gratuitement à tous les membres
des polices vaudoises, aux polices de Suisse,
aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales,
aux partenaires privés et à nos annonceurs.

www.police.vd.ch

Un coupable à tout prix. Et si possible un policier.



La police, confrontée journalièrement aux vices de la société et aux vertus supposées ou exigées de la justice, bénéficie et souffre d'une médiatisation démesurée. Voyez les rayons des librairies, les films de télévision ou de cinéma, les jeux vidéo ou l'espace hors les lois du web! Jamais dans l'histoire de l'humanité la violence n'aura autant fait recette avec son lot de banalisation, de menterie, de tricherie, de réduction, d'incitation, et de valorisation des acteurs jusqu'à l'héroïsme, qu'ils soient du bon ou du mauvais côté.

Les chercheurs les plus attentifs au phénomène sont bien incapables d'en mesurer les effets, tant la quantité et la typologie des violences semblent illimités. Dans ce fatras, il paraît forcément difficile pour les professionnels de la communication de masse ou pour les législateurs d'entrevoir une réponse claire; à défaut on se contente, comme Henry Dunant sur son champ de bataille, d'enterrer les morts et de relever les blessés sans se préoccuper de qui se bat et pourquoi.

«Et du reste la police se chargera et complétera son équipement par des brancards...»

Nos collaborateurs, prudents par essence et formation face aux grandes

théories sociologiques car confrontés à des pratiques malignes, subtiles ou extrêmes, subissent de plein fouet les circonvolutions des abstractions pernicieuses ou des modes d'emploi pour désobéissants accidentels ou chroniques.

Délit de fuite, refus d'obtempérer, agressivité, injures, menaces, mensonges, voies de fait, lésions corporelles, augmentent dans des proportions jamais atteintes; mieux encore, c'est la faute aux «flics» qui n'avaient pas à être là, qui n'avaient pas à me poser des questions indues sur un ton discourtois après m'avoir soupçonné d'avoir bu, moi qui ne bois jamais, qui m'ont fouillé, déshabillé, tabassé, désigné coupable pour la couleur de ma peau, mon accent, mes manières ou l'état de délabrement de mon véhicule acheté neuf au dernier salon de l'occasion.

Bien sûr, et nous le constatons tous les jours sur le terrain, le ton monte de plus en plus rapidement entre les parties; nos policiers apprennent à vivre avec; comment, en effet, «en vouloir» à ceux, honnêtes dans leur vie mais éprouvés par elle et qui laissent soudain éclater leur colère, fatigués par une conjoncture provoquant chômage, appauvrissement, soucis constants, difficultés familiales et qui, cerise sur le gâteau, se voient verbalisés sur la route en fin de journée pour une faute bénigne.

Mais derrière ces simples aléas se cache plus pernecieux. La société des malhonnêtes devient procédurière.

Reconnaître son erreur, sa faute n'est plus de mise. A la raréfaction de l'aveu s'ajoute la plainte contre les agents de la force publique et la volonté d'en découdre à tout prix, souvent en dépit des sages mises en garde de l'avocat consulté.

Or, il faut se garder de cette irrépressible envie de vouloir faire porter aux autres sa propre responsabilité. Comme il faut se garder de croire que l'on atténue la faute, le malheur ou la douleur en désignant des coupables à tout prix.

Confrontés à ces procédures menées contre eux, nos collaborateurs sont toujours davantage appelés à se déterminer par écrit, avec rigueur et force détails sur les faits mis en cause, provoquant chez certains le sentiment d'être soupçonnés coupables par leur hiérarchie, alors même que cette dernière ne cherche qu'à les défendre dans leurs droits et leur dignité par la démonstration du bien fondé de leur action et de la manière rigoureuse dont elle a été entreprise.

Outre les aspects liés à la perte de temps et d'énergie provoquée par ces demandes de justification, il faut évoquer les dégâts psychologiques créés, la démotivation éventuelle et l'impression que tout se ligue contre

les policiers mis en cause. Leur force est désormais assimilée à la brutalité, leurs dénonciations à la calomnie et la confidentialité des dossiers à une simple marchandise publiable.

Du coup, cette police qui excite tant les imaginations des cinéastes et des médias, n'éveille plus l'envie ou la simple convoitise. L'acte policier réprouvé par le citoyen, parfois avec justesse, devient, dans la presse, systématiquement bavure, les limitations de vitesse sont jugées à l'aune d'une privation des libertés individuelles, l'amende d'ordre promise à une nouvelle et hasardeuse définition de taxe fiscale supplémentaire...

Avec «élégance et créativité», certains, une minorité diablement efficace, s'ingénient bien souvent à brocarder jusqu'à l'odieux le travail accompli et protéger l'absolution éventuelle lorsque l'un d'eux tombe victime du devoir en proférant la sentence absolue: «C'est triste... mais ils sont payés pour ça».

J'allais terminer la rédaction de ce billet par un cri de fureur feutré, comme il se doit dans ma fonction, quand survinrent quelques lettres de gratitude citoyenne qui me remplirent de joie.

Ainsi donc était-il possible que revint la Raison.

Et ce sera tout pour aujourd'hui.

Eric LEHMANN
Commandant de la police
cantonale vaudoise

Ulysse Biéri et Sébastien Castella: deux policiers vaudois au Vatican



Et pourquoi le rappel impromptu de ce fait historique? Simplement parce qu'Ulysse Biéri, inspecteur de la police de sûreté à la brigade financière, et Sébastien Castella, gendarme au centre d'intervention de Rennaz, ont servi tous deux dans la garde pontificale, avant de rejoindre les rangs de la police cantonale. D'où l'occasion de regards croisés

sur ces deux policiers. Ulysse Biéri fut le premier à arpenter les couloirs du Vatican. Lors d'un voyage à Rome, où il eut un «coup de cœur» pour la garde, notre inspecteur s'est lancé en l'an 2000 dans une expérience professionnelle et de foi unique, avec un intérêt indéniable pour cette protection historique et militaire. L'émotion, comme la fierté ne sauraient en effet être absentes, lorsque l'on choisit de servir dans l'une des plus vieilles institutions militaires du monde.

C'est également l'attrait de l'uniforme, ainsi que la possibilité de vivre cette expérience unique, qui ont poussé Sébastien Castella à s'engager. Même la rencontre avec son amie, peu avant de partir à Rome,

S'il est un moment que les policiers vaudois n'oublieront jamais, c'est leur assermentation, par un froid après-midi de décembre, sur la place du Château à Lausanne. Et pour deux d'entre eux, il existe une autre date marquante. Le 6 mai de l'an 1527, dans la douceur du printemps romain, la garde suisse du Vatican perdait 147 hommes, massacrés par les troupes de l'Empereur Charles-Quint, lors du sac de Rome.

ne l'a pas empêché de poursuivre son entreprise. Assermenté le 6 mai 2001, il raconte cet événement comme un grand moment, minutieusement préparé, mais surtout impressionnant lorsqu'il s'agit de revêtir l'armure d'apparat dont certaines pièces datent de la Renaissance, puis de jurer fidélité au souverain pontife, pour lequel les gardes sont appelés à être le dernier rempart. Il y a là, la valeur réelle d'un engagement au service des autres.

A Rome, tout respire la grandeur. L'histoire qui transparait dans les murs de la cité vaticane n'est pas seulement une question de décorum, mais surtout la joie de servir. Ulysse comme Sébastien parlent tous deux

du charisme de Jean-Paul II. Comme chaque garde, ils ont eu l'occasion de le rencontrer en audience privée. Ils ont eu le sentiment de côtoyer une étonnante figure de l'histoire contemporaine. Au-delà de cette impression, c'est aussi la force que dégage le Saint-Père, pourtant malade, qui a marqué nos deux gardes. Sébastien parle aussi de l'immense fierté de la première garde du trône, et Ulysse se souvient de l'escorte du pape lors des Journées Mondiales de la jeunesse de l'été 2000, lorsque deux millions de pèlerins investirent Rome.

Loin des alcôves du pouvoir, la vie d'un garde suisse reste toutefois empreinte de simplicité. Si ces hommes, dans leurs premières années de service, ne peuvent être mariés, la caserne, à l'intérieur même du Vatican, n'en a pas moins un aspect familial. Aux côtés des bonnes sœurs suisses alémaniques qui cuisinent pour les gardes et les enfants des plus anciens qui courent dans les couloirs, on découvre également des scènes qui font penser à une école de recrue ou à un foyer d'étudiants. Les gardes se retrouvent dans les dortoirs, dont le mobilier ressemble étrangement à celui de nos casernes. Ils suivent les matchs de foot à la télévision et partagent le verre de l'amitié après le service.

A ce sujet, Ulysse raconte les péripéties d'une fin de service. «A la fin du service de nuit, nous allions parfois nous cacher dans une chambre d'une caserne désaffectée pour y faire une fondue. Bien entendu, celle-ci était arrosée de bouteilles de vin, disposées au frais sur le rebord d'une fenêtre. Arriva ce qui devait arriver: une des bouteilles tomba dans la cour, aux pieds du préfet de la maison pontificale, un évêque, une huile au Vatican, au moment même où il passait. Les gardes fautifs furent convoqués

chez le vice-commandant et sommés de s'expliquer. Cependant, l'affaire prit un tour tout à fait favorable. L'officier, apprenant que le vin contenu dans la dite bouteille était du Fendant, il était impossible de punir les gardes, puisque jeter par la fenêtre, en Italie, un vin suisse comme le Fendant, cela ne pouvait être intentionnel».

Ulysse et Sébastien ne sont pas arrivés à Rome en même temps, mais ensemble ils ont passé une année à la garde, en compagnie d'une majorité d'Alémaniques et d'une vingtaine de Romands. Les couloirs du Vatican n'avaient plus de secret pour eux - Ulysse relève qu'ils n'en recèlent de toute manière pas tant que cela - Chacun son tour, ils décidèrent, après deux ans de service, ce qui correspond au temps d'engagement minimum, de tenter leur chance dans la police en Suisse. Postulant dans plusieurs corps de police, Ulysse et Sébastien revinrent à plusieurs reprises au pays, pour passer des tests d'admission, pendant leur période de service à la garde. Citoyens du Saint-Siège, ils n'eurent cependant pas l'occasion de présenter à la frontière leur carte d'identité vaticane. Celle-ci, reconnue internationalement, suscite généralement la surprise des douaniers. Après deux ans passés à Rome, leur connaissance de l'italien, une formation en matière de protection rapprochée et une maturité plus grande acquise dans le cadre d'une expérience professionnelle unique, devaient toutefois constituer de sérieux atouts pour leur engagement. La police cantonale vaudoise fut la plus rapide à leur demander de rejoindre ses rangs.

Sébastien avait depuis son enfance envie de porter l'uniforme de la gendarmerie. Quant à Ulysse, il a quitté la tenue de la garde suisse pour postuler dans les services en charge de la police criminelle: le

côté «enquêtes», où la réalité dépasse parfois la fiction, représentait pour lui un intérêt de jeunesse. Depuis 2003, pour Ulysse, et 2004 pour Sébastien, ils sont assermentés chez nous. Ils oeuvrent tous deux avec bonheur au bien des citoyens de notre canton. Une expérience semblable, telle qu'ils l'ont vécue, crée cependant des liens. Vice-président de l'association fédérale des anciens gardes, Ulysse reste actif dans la préparation du jubilé des 500 ans de la garde qui aura lieu en 2006. Alors pourquoi n'envisageriez-vous pas vous aussi des vacances à Rome en 2006?

Patrick Suhner



Des informations complémentaires sur internet? Visitez www.gardesuise.org (site officiel) et www.gsp06.ch (festivités du 500e).

Vous pouvez également passer commande pour la cuvée du 500e auprès de l'insp. Biéri, brigade financière.

LA GENDARMERIE VAUDOISE et VOLVO

Une longue aventure entre le constructeur d'automobiles suédois et la POLICE.

Pourquoi Volvo? Cette question posée à M. André Borno, plt retraité de la Gendarmerie vaudoise, lui a permis de puiser dans ses souvenirs pour donner la source à notre enquête.

Jusque dans les années 1960, les brigades de circulation utilisaient de grosses voitures américaines, affectées plus spécialement aux constats d'accidents. Le Plt Besson, Chef de la circulation, fut alors chargé de tester une voiture de la marque suédoise, équipée «POLICE».

Les critères de choix qui jouèrent en faveur de VOLVO furent le service après-vente ainsi que les reprises. A cette époque, les véhicules parcouraient 50'000 km par année. En outre, aucune autre marque n'était à même de proposer un modèle bien spécifique.

Le résultat étant concluant, une première voiture fut acquise. Et au moment d'équiper la future brigade autoroute, lors de l'Expo 1964 et à

l'ouverture du premier tronçon autoroutier entre Lausanne et Genève, les VOLVO s'imposèrent tout naturellement. Cette brigade se composa alors de 4 voitures de patrouille et d'un fourgon équipé de la signalisation routière.

Il est à relever que les modèles Ferrari et Porsche testés eux aussi, n'ont pas été retenus par la suite. Par ailleurs, VOLVO a su tirer le meilleur parti de la situation, pour sa publicité.

Il est impossible de présenter tous les modèles de la marque VOLVO utilisés par la Gendarmerie vaudoise et les soussignés ont volontairement limité ceux qui ont été les plus représentatifs suivant les années.

Volvo série 122 S (1957-1970)

Cette voiture fut incontestablement la vedette de la première brigade autoroutière de Suisse, patrouillant sur l'unique tronçon autoroutier entre Lausanne et Genève. De couleur blanche, avec l'inscription «POLICE» à l'avant et à l'arrière, ainsi que sur les portières, les modèles suivants arboreraient une nouvelle présentation comme le montre la photo ci-dessous.



Volvo 122

Le moteur, 4 cylindres de 1778 cc, arbre à cames en tête, carburateur simple corps, boîte de vitesses à 4 rapports, délivrait 90 CV pour les premiers modèles, tandis que la puissance régulièrement augmentée à 1998 cc et, par la présence de dou-

ble carburateurs, atteignait 118 CV, avant l'arrêt de la fabrication en 1970. Un overdrive était proposé sur certains modèles.

Cette voiture était capable de rouler à 160 km/h, vitesse considérée comme rapide à l'époque, mais plus rien à comparer à celles atteintes actuellement.

Volvo série 140 (1966-1975)

Adoptant une carrosserie totalement nouvelle, cette voiture offrait un volume intérieur et une capacité du coffre particulièrement intéressante pour l'utilisation du service.

Le moteur, un B20, simple ou double carburateurs, développait une puissance allant de 90 CV à 135 CV.



Volvo 144

Volvo série 164 (1966-1975)

Cette imposante voiture, pour certains la plus belle, avec ses formes arrondies mais tellement harmonieuses, était propulsée par un 6 cylindres en ligne, alimenté par carburateurs puis injection électronique. Sa puissance allait de 145 à 175 CV, pour les derniers modèles. Malgré un poids en

ordre de route de 1700 kg, cette limousine était capable de frôler la barre des 180 km/h. Toutefois, la consommation était en rapport avec ses performances, soit une moyenne de 15 lt au 100, voire nettement plus, suivant les conditions d'utilisation. La dernière en service se trouvait encore au CB 1, en 1977. Elle était pourvue d'une boîte automatique.



Volvo 164 ultime version 1975

Volvo série 240 (1974-1993)

Véritable défi par rapport aux autres marques, les nombreux modèles de la série 240 ont été plus ou moins appréciés par les utilisateurs. Carrosserie entièrement dédiée à la protection des occupants et des piétons, la motorisation était nettement insuffisante pour la police. C'est seulement avec l'apparition des premiers turbos que ces voitures deviendront à nouveau compétitives, dans cette course à la puissance et à la vitesse. La gendarmerie vaudoise «testa» les premiers turbos, lesquels finissaient par casser après une utilisation intensive, aux environs de 10'000 km. Ce fut seulement quand les ingénieurs trouvèrent et résolu-

rent le moyen de lubrifier le palier de la turbine, que ce défaut disparut. En effet, lancée à plus de 100'000 tours minute, celle-ci tournait encore un certain temps, alors que le contact était coupé. La consigne étant de laisser tourner le moteur après l'arrêt du véhicule, pour permettre au turbo de s'arrêter normalement, il fallait voir la couleur du collecteur d'échappement quand le moteur avait tourné à fond sur une longue durée. Relevons que depuis ce modèle, les nouvelles couleurs ont été adoptées par la gendarmerie vaudoise, alors que le CE, en charge de notre département était radicalement opposé à cette réforme, tant qu'il serait en fonction. Malgré tout, Europe oblige, une page se tournait sur les VOLVO noires et blanches.



Cours de conduite TCS à Cossonay Volvo 240 Turbo



Volvo 240 Turbo

Ces modèles ont été suivis par les séries 264, 740 et 940.



Turbo Volvo 570 T5

Ces VOLVO, chevaux de bataille des brigades de circulation durant de longues années, tinrent bon jusqu'à l'arrivée, en 1997, des premières tractions de la firme avec la 850, dont la fameuse T5 R développant quelque 245 CV, puissance pas toujours facile à maîtriser. L'acquisition de cet innovant 5 cylindres, au bruit typique, s'est poursuivie avec les nouvelles dénominations 570 et V70. C'est l'une d'entre elles qui a été célébrée en tant que 400e VOLVO de la gendarmerie. En parallèle, quelques S40 T4, V40 et S60 ont complété le parc de nos véhicules.

Octobre 99, cérémonie pour la remise de la 400ème VOLVO, en présence du Cdt Pittet.



L'expérience a montré que d'autres marques ont tenté de ravier la plus haute marche du podium, mais il leur manquait toujours quelques atouts pour espérer y accéder.

Il faut tout de même relever que VOLVO a toujours été un précurseur au niveau de la sécurité. On lui doit, notamment, la première ceinture de sécurité à trois points d'encrage, les airbags latéraux, le système de suspension arrière Deltalink, la protection contre les chocs latéraux SIPS et encore bien d'autres éléments d'avant-garde, tant pour la sécurité des occupants que pour celle des autres usagers. Cela dit, la qualité et la fiabilité n'étant pas en reste, le fabricant suédois a été primé à de nombreuses reprises pour avoir produit «la voiture la plus sûre».

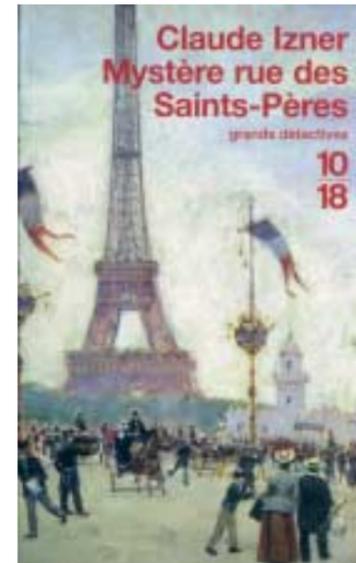
Dès 1976, VOLVO présenta une grande nouveauté: la sonde Lambda. Ce dispositif, servant à contrôler les gaz d'échappement, permet de régler précisément le mélange d'air et de carburant, afin d'optimiser l'action du pot catalytique et de réduire ainsi de façon conséquente les émissions nocives.

Mais l'évolution ne s'arrête pas au monde automobile, si bien que la nouvelle politique de l'Etat, finances obligent, s'est orientée principalement sur le prix d'achat des véhicules et a favorisé le jeu de la concurrence. Cela permit l'arrivée médiatique des premières Peugeot 406 puis, plus discrètement, celle des VW Passat et Opel Vectra. Ces changements ne manquèrent de générer chez les utilisateurs, une quantité d'avis comparatifs quant à l'insonorisation, le freinage, la place, la fiabilité, la consommation et tant d'autres points particuliers. Enfin, tout ce qui permet de se forger une opinion, parfois trop personnelle, accentue encore la nostalgie de ceux qui regrettent la marque suédoise.

Pierre-André Délitroz
Tony Maillard

Remerciements:
Sgtm Jaquier,
chef du matériel roulant,
le VOLVO CLUB ROMAND et
VOLVO SUISSE

Claude Izner sont les auteurs d'une série apparue il y a 3 ans dans le monde du roman policier. Sont parce qu'il s'agit du nom d'écriture de deux sœurs, Liliane Korb et Laurence Lefèvre. Elles ont créé un nouveau privé qui œuvre dans le Paris des dernières années du XIX^{ème} siècle.



Nouveaux mystères à Paris

Les auteurs sont les filles du chansonnier Maurice Korb. Liliane, ancienne monteuse de cinéma, tient une échoppe de bouquins sur la rive droite de la Seine. Sa sœur, licenciée en archéologie, est établie dans les mêmes activités livresques mais sur la rive gauche. La série, créée il y a deux ans, a été écrite à quatre mains, de même que d'autres œuvres destinées notamment à un public différent, celui des enfants.

Elles ont ainsi donné vie à Victor Legris, libraire, - au moins c'est un milieu qu'elles connaissent! - assisté de son père plus ou moins adoptif, ultra-protectionniste et japonais d'origine, Kenji Mori, de la maîtresse du premier nommé, Tasha, peintre d'origine russe, rousse et sculpturale, au tempérament volcanique et à la jalousie exacerbée ainsi que de Joseph, commis de librairie presque bossu, décidé à traduire Conan Doyle

en français, même si au quatrième volume, il se contente d'annoncer les verbes irréguliers! Ce quatuor est entouré d'une multitude de seconds rôles, morts ou vivants, souvent hauts en couleurs, tels que les gens de la haute, le petit peuple de Paris, les milieux de la presse et des arts, etc.

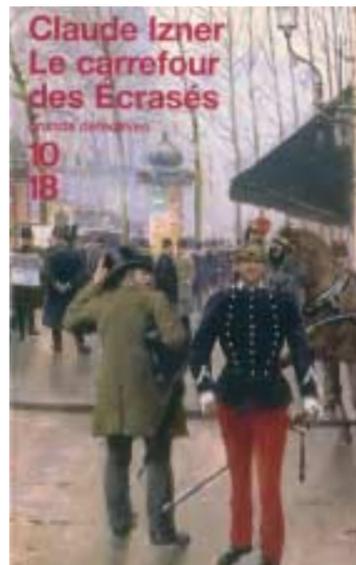
L'Histoire revisitée

Izner, sœur & Cie ont choisi la dernière décennie du XIX^e siècle et la plus belle ville du monde - si, si! - pour planter le décor. Les romans sont toujours liés à un événement historique. C'est ainsi que *Mystère rue des Saints-Pères* se déroule en pleine exposition universelle de 1889. La Tour Eiffel, qui vient d'être érigée, est témoin de crimes étranges. Les victimes n'ont aucun lien entre elles et l'art des auteurs consiste à nous envoyer magistralement sur de fausses pistes.

La disparue du Père-Lachaise mêle spiritisme, nouvelle science dont est friande la bonne société parisienne et arnaques financières, le tout sur fond de début de crise de Panama.

Avec, là aussi, son lot de cadavres!

Le carrefour des Écrasés se déroule notamment dans le milieu des bals, des caf'conc', du Moulin Rouge et du



Chat Noir. Au côté de personnages fictifs, les auteurs ont introduit quelques personnalités d'envergure. On pense en particulier au peintre Toulouse-Lautrec, à La Goulue et à Valentin le désossé, personnages hauts en couleurs, du côté du Boulevard de Clichy.

Pour ces trois ouvrages, nous retiendrons, en fin d'ouvrage, outre les énigmes proposées de très bonne facture, des résumés éclaircissant et vulgarisant la situation du moment, sur de nombreux plans (politique, technologique, artistique, etc), en France et dans le monde.

Tout frais sorti des presses de 10 - 18, le quatrième volume survole l'année 1892. C'est *Le secret des Enfants-Rouges*. Paris, à cette époque, est secouée par des attentats anarchistes, dont les plus connus sont commis par le tristement célèbre Ravachol. L'énigme proposée dans ce nouvel opus confronte les détectives amateurs au milieu de la recherche scientifique en général et, en particulier, à celui de l'étude de l'origine des espèces. Le père de l'anthropométrie, Alphonse Bertillon, y fait une discrète apparition.

Les deux sœurs annoncent la sortie d'un volume par année présentée. Les quatre premiers, de 1889 à 1892, ont été publiés chez 10-18 dans la série des grands détectives.

Et c'est ainsi que paraît un titre par année jusqu'en 1901. Alors n'attendez plus! Commencez à revisiter le passé!

Jean-Luc Agassis



Groupe des Spécialistes en Dépiégeage GSD

Historique

Le GSD a été créé en 1982, suite à une vague d'attentats commis en Suisse l'année précédente, soit en 1981: Zurich, Genève-Cornavin, 1 mort; Lausanne-Uniprix: 22 blessés. Ces agressions ont été attribuées à l'ASALA, l'Armée Secrète Arménienne pour la Libération de l'Arménie.

Auparavant, deux inspecteurs de l'Identité judiciaire intervenaient avec du matériel ad hoc et étaient secondés, en cas de besoin, par le WFD, Service scientifique et de recherche de la Police de la Ville de Zurich. Mandaté par la Confédération, ce service dispose de moyens techniques considérables.



EFFECTIFS

Actuellement 12 volontaires de la gendarmerie, de la police de sûreté et des services généraux assurent un piquet de 24 heures sur 24, durant toute l'année. Ces collaborateurs, qui gardent leur fonction initiale, sont en poste dans différentes unités de la police cantonale, tant à Lausanne qu'à l'extérieur.

MISSIONS

Les missions du GSD consistent à examiner et à neutraliser tout objet ou mécanisme suspecté de contenir une substance explosible. Cette notion comprend aussi la munition militaire, si celle-ci est trouvée en dehors d'une place de tir permanente de l'armée. Il n'est pas rare d'aller récupérer dans les caves, greniers et mansardes. Il en est de même pour la découverte d'explosifs périmés. Le GSD procède aux contrôles auprès des utilisateurs d'explosifs, autorisés dans le canton, et sur les points de vente d'engins pyrotechniques, comme, lors de la fête du 1er août.

Nous intervenons aussi, à titre préventif, lors de manifestations à risque: conférences internationales, visites de personnalités, etc... et nous collaborons avec les conducteurs de chiens «explo», ainsi qu'avec le groupe d'intervention de la gendarmerie.

INTERVENTIONS

Nous effectuons, en moyenne, quelque 200 interventions annuelles, quelquefois même en dehors du canton. De plus, nous donnons des cours d'instruction aux écoles d'aspirants de la police cantonale, aux pompiers, aux chargés de la sécurité de différents milieux: hospitaliers, hôteliers, bancaires, etc, et nous prodiguons nos conseils en matière de sécurité: menaces et alarmes à la bombe, à toutes les personnes qui en font la demande.

B. DOMMEN,
Ipa, chef GS

UNE FORMATION POINTUE

Du 4 au 22 octobre 2004, les soussignés ont finalisé la dernière phase de leur formation de base au GSD, en suivant un cours de 3 semaines, en Belgique: IEDD (Improved Explosive Device Disposal = neutralisation, enlèvement et destruction d'engins explosifs de fabrication artisanale). Cette expérience pratique à l'étranger est exigée depuis quelques années, afin d'obtenir la mention E (interventions dans les dispositifs explosifs et incendiaires non conventionnels = DEINC) dans notre permis police P d'emploi d'explosifs.



Quel parcours avons-nous suivi pour arriver jusque-là?

1. Cours de minage et examens pour l'obtention du permis d'emploi d'explosifs civil B
2. Cours et examens SUVA pour l'obtention du certificat de radioprotection pour les sources radioactives scellées, utilisées dans les techniques de mesure et de réglage
3. Cours de minage et examens pour l'obtention du permis P (police), avec mentions PJ (police judiciaire), FS (formations spéciales), ME (minage métal), DE (destruction matières explosives), et théorie E (interventions sur les DEINC)

LA BELGIQUE

Ce cours nous a été dispensé par le SEDEE (Service d'Enlèvement et de

Destruction des Engins Explosifs) composé exclusivement de militaires de carrière, artificiers-démineurs. En Belgique, toute intervention en relation avec les explosifs est du ressort de l'armée, laquelle a une longue expérience en la matière. Il faut savoir que ce pays a été victime des deux guerres mondiales. On pense qu'environ 1,455 milliards d'obus ont été tirés en Belgique en 14 - 18 et en 39 - 45. Quand on sait que la moyenne des ratés fut estimée à 30 % lors de la 1ère guerre et à 20 % lors de la deuxième, il est aisé d'imaginer la quantité astronomique de munition non explosée que renferme le sol belge. Chaque jour, de tels engins dangereux sont découverts et nécessitent l'intervention du SEDEE.

Mais leur expérience ne s'arrête pas là, puisqu'ils interviennent également à l'étranger, lors de missions de l'ONU et de l'OTAN. Actuellement, des démineurs belges du SEDEE se trouvent en Afghanistan, au Cambodge, en République Démocratique du Congo et au Laos. De plus, le SEDEE est régulièrement en contact avec d'autres pays tels que la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France, afin d'échanger leurs expériences en matière EOD (Explosive Ordnance Disposal = neutralisation, enlèvement, destruction de munition militaire) et IEDD.



Il s'agit du cours donné aux candidats opérateurs IEDD du SEDEE et cette session a été organisée exclusivement pour nous, les Suisses (5 genevois du DSD et 3 vaudois du GSD).

La 1ère semaine s'est passée sur les bancs d'école, période consacrée à la théorie sur les matières explosives, les engins explosifs de fabrication artisanale (IED) ainsi que sur les procédures d'intervention belges, pour les différents cas de figure, tels que la fouille préventive, la fouille après alerte à la bombe, l'évacuation, la découverte d'un objet suspect abandonné, l'habitation piégée, la cache d'armes, de munitions, d'explosifs, l'envoi postal, le véhicule bombe, l'IED fixé sur une personne, etc...

La 2ème semaine nous a permis de nous familiariser avec le matériel et les procédures d'intervention de nos collègues belges. Nous avons

notamment pu nous exercer à utiliser leur robot, leurs différents disrupteurs (canons projetant de l'eau permettant de neutraliser un IED), leur Hook & Line (matériel composé de cordes, crochets, pinces, poulies, etc..., le tout destiné à travailler à distance sûre) ainsi que leur tenue de protection.

La 3ème semaine a été une semaine d'évaluation. Nous avons été testés lors d'exercices basés sur des cas vécus, à raison de trois par jour: matin, après-midi et soir. Par équipes de 3 intervenants, nous devions gérer totalement une situation donnée, en nous aidant de l'instruction reçue pendant les deux premières semaines, sous le regard attentif d'experts du SEDEE.

Au terme de cette dernière semaine, nous avons été qualifiés avec succès sur nos capacités à mener des opéra-

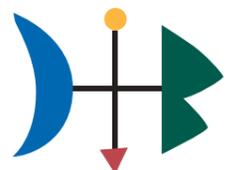


tions IED, dans des situations «à haut risque».

Ce cours a permis d'enrichir notre savoir professionnel et nous a donné des références éprouvées sur les procédures d'intervention et sur l'utilisation du matériel spécifique, lors de nos différentes missions, ceci, grâce au professionnalisme et aux larges connaissances des instructeurs SEDEE qui nous ont encadrés tout au long de ces trois semaines. Nous les remercions encore pour leur aide et leur accueil chaleureux.

D.PRETI, Ch. FLUCKIGER, R. CAVIN,
membres GSD

Votre été dans le canton de Vaud



CANTON DE VAUD
REGION DU LEMAN

Office du Tourisme
du Canton de Vaud

Avenue d'Ouchy 60
case postale 164
1000 Lausanne 6

Tél + 41 (0) 21 613 26 26
Fax + 41 (0) 21 613 26 00

www.region-du-leman.ch
info@region-du-leman.ch

Région du Léman – Canton de Vaud
Un pays de rêve, à deux pas de chez vous!

Imaginez un pays enchanteur où l'on pourrait à la fois explorer des grottes fabuleuses, marcher en équilibre sur un câble tendu entre les arbres, observer des bisons en semi-liberté, suivre les fourmis à la trace, s'enfoncer dans les entrailles de la terre à la découverte d'anciennes mines de sel, pénétrer dans le monde secret des castors. Ce pays de rêve existe, à deux pas de chez vous. Vous n'y croyez pas? Alors, venez découvrir la Région du Léman et ses quatre mondes.

Véritable parc d'attractions grandeur nature, la Région du Léman vous propose, du Jura vaudois aux Alpes, en passant par la campagne et les villes au bord des lacs, une pleine brassée d'idées pour des vacances, des excursions, des balades ou des loisirs en famille.

Un seul problème: vous risquez d'avoir l'embarras du choix. Alors, pour aller plus vite au but, suivez le guide (non exhaustif):

Découvrir la faune

Juraparc /Col du Mont-d'Orzeires

Sur la route qui relie Vallorbe à la Vallée de Joux, un parc bordé de forêts de sapins permet d'observer de près des ours, des loups et des bisons en liberté... surveillée.

Zoo de Servion

Hôtes originels du Zoo de Servion, près d'Oron, grands félins et primates côtoient désormais oiseaux, reptiles et sauriens hébergés dans les serres et volières voisines du Tropiquarium.

La Grande Cariçaie/Champittet

Près d'Yverdon-les-Bains, deux kilomètres de sentiers équipés de panneaux didactiques donnent la possibilité d'approcher l'intimité d'une des plus importantes réserves naturelles lacustres de Suisse.

Zoo de La Garenne

Sur la Côte, au-dessus de Gland, le zoo de La Garenne propose aux visiteurs une très riche présentation d'animaux européens - rapaces diurnes et nocturnes, lynx, loups, renards et 35 espèces de reptiles.

Apprendre en s'amusant

Alimentarium/Vevey

Ludique, interactif, didactique, le Musée de l'Alimentation propose une découverte passionnante des multiples facettes de l'alimentation à travers les âges. De nombreuses expériences sont proposées aux visiteurs et des ateliers permettent aux 6-12 ans de percer les secrets de la cuisine.

Musée suisse du jeu/La Tour-de-Peilz

Interactif et convivial, le Musée Suisse du Jeu vous plonge dans l'univers fascinant des jeux anciens et modernes: jeux familiaux, jeux d'ailleurs, jeux d'adresse et même jeux de casino avec les risques qu'ils comportent.

CIMA/Sainte-Croix

Musée Baud/L'Auberson

Boîtes à musique et automates, oiseaux chanteurs, forêt enchantée: le CIMA offre à la fois un spectacle magique et une approche plus didactique lors des «journées découvertes» au cours desquelles est expliquée la fabrication des ces objets qui font rêver. A quelques kilomètres, le Musée Baud, à L'Auberson, propose une collection unique des chefs d'œuvre de la musique mécanique d'autrefois - pianos, orchestrons, boîtes à musique, automates.

Musée olympique/Lausanne

Toute l'histoire du mouvement et des Jeux olympiques de l'antiquité à nos jours à travers des expositions, des animations, des spectacles ou des espaces ludiques, comme la salle de consultation vidéo. Plusieurs centaines de cassettes, gérées automatiquement par un robot, sont disponibles en quatre langues et permettent de revivre les meilleurs moments des JO.

Remonter le temps

Musée du Blé et du Pain/Echallens

Dans une vieille bâtisse paysanne la Maison du Blé et du Pain raconte, par le biais de diaporamas, de riches collections d'outils agricoles et de costumes vaudois, l'histoire d'une région vouée ancestralement à la culture du blé.

Musée de la Vigne et du Vin/Aigle

Dans le cadre prestigieux du château, ce sont 1500 ans de l'histoire de la vigne et du vin, ainsi que des métiers qui leur sont associés, qui sont retracés à travers différentes expositions thématiques.

Musée du fer et du chemin de fer/Vallorbe

Située sur la frontière franco-suisse, Vallorbe a créé un musée entièrement consacré au travail du fer, histoire de faire revivre son passé artisanal et industriel. Véritable centre d'attraction, la forge est le lieu d'animations permanentes.

Château de Chillon/Veytaux-Montreux

Remparts, donjon, cour d'honneur, salles d'armes, oubliettes, armes anciennes: dans un site naturel exceptionnel, ce monument unique au monde vous permet de revivre 800 ans d'histoire en quelques heures.

Jouer... pour le plaisir

Swingolf/Cremin + Saint-Cergue

Petit frère du golf se pratiquant sur des prairies naturelles, le swingolf a trouvé sa terre promise à Cremin-sur-Lucens (parcours de 18 trous), où a été aménagé également un vélodyrinhe, dédale de couloirs céréalières que l'on parcourt à VTT. Autre parcours, de 9 trous celui-ci, à Saint-Cergue.

Parc Aventure/Aigle

5 parcours de niveaux différents et 2 parcours Kids permettent d'évoluer en équilibre dans les arbres en toute sécurité, parfois jusqu'à 15 mètres de hauteur. Plus de 100 activités sont proposées sur les 2ha du parc.

Parc Pré Vert/Signal de Bougy

Menu copieux et à la carte pour le Parc Pré Vert du Signal de Bougy, près d'Aubonne: une ferme-miniature, un four à pain en activité, des jeux pour les enfants, un minigolf et un golf public de 9 trous dispensant des cours d'initiation.

Découvrir les mondes souterrains

Grottes de l'Orbe/Vallorbe

Près de Vallorbe, une résurgence de la rivière l'Orbe a donné naissance à des grottes qui comptent sans doute parmi les plus belles d'Europe. Stalagmites, stalagmites, galeries, salles immenses: tout un monde secret à explorer.

Mines de sel du Bouillet/Bex

Entrelacs de boyaux, de puits, d'escaliers, de salles la Mine de sel de Bex est un immense labyrinthe, dont seuls quelques kilomètres sont accessibles. Une présentation audiovisuelle, suivie d'un trajet avec le petit train de la mine puis d'un impressionnant parcours à pied permettent de découvrir les techniques d'exploitation utilisées depuis 1684 à nos jours.

Canton de Vaud/Région du Léman Fêtes, Festivals, événements

Dès le 09 juin
AKUA 2005, spectacle aquatique
St-Triphon www.akua.ch

09 au 12 juin
CARIBANA FESTIVAL, festival open-air
Crans-sur-Nyon www.caribana.ch

14 au 24 juin
BEJART BALLET LAUSANNE
Lausanne www.bejart.ch

13 au 18 juin
MORGES-SOUS-RIRE
festival d'humour
Morges www.morges-sous-rire.ch

24 au 25 juin
BEX ROCK FESTIVAL, festival open-air
Bex www.bexrock.ch

24 au 26 juin
FESTIVAL DES MUSIQUES POPULAIRES,
Moudon www.metiss-arts.ch

01 au 09 juillet
FESTIVAL DE LA CITE
Lausanne www.festivalcite.ch

01 au 16 juillet
MONTREUX JAZZ FESTIVAL
Montreux www.montreuxjazz.com

03 juillet
SLOWUP, journée sans auto
Vallée de Joux www.slowup.ch

05 juillet
ATHLETISSIMA
Lausanne www.athletissima.ch

08, 09, 13, 15, 16, 20, 22, 23 juillet
«NABUCCO», FESTIVAL D'OPERA
Avenches www.avenches.ch/opera



19 au 24 juillet
PALEO FESTIVAL NYON
Nyon www.paleo.ch

29 juillet au 03 août
LEMAN TRADITION
Montreux www.montreux-vevey.com

01 août
FETE DU 1ER AOUT
Villars www.villars.ch

10 au 14 août
TOURNOI INTERNATIONAL DE BEACH
VOLLEYBALL
Lausanne
www.beachvolleylausanne.ch

13 au 21 août
FETE DE L'EPOUVANTAIL
Denens www.epouvantail.ch

15 au 20 août
LES HOCKEYADES Vallée de Joux
www.hockeyades.ch

17 au 20 août
FESTIVAL «ROCK OZ'ARENES»
Avenches www.rockozarenes.com

20 au 22 août
REDBULL VERTIGO
Villeneuve www.redbull-vertigo.com

19 au 21 août
MEETING DES WV COX
Château-d'Oex www.coccinelle.ch

27 au 28 août
FETE DE L'AVIATION
Lausanne www.fa2005.ch



The world
is your
workplace

Network & Desktop Outsourcing
Storage, Server & Network Integration
Security
Enterprise Content Management
Converged Communications

sportivement actif,
expérimenté ICT

Getronics, en tant que fournisseur de solutions et de services dans le domaine des Technologies de l'Information et de Communication (ICT), se distingue par la rapidité, la passion et les prestations de haut niveau.

Ces qualités sont les mêmes dans le sport. C'est pourquoi nous sponsorisons, entre autres, la coupe Davis 2004-2006 aux côtés internationaux.

28'000 collaborateurs dans 30 pays.

Getronics
ICT SOLUTIONS AND SERVICES

Connect
with
Getronics

Getronics (Suiss) SA
Route de Denges 25E, 1027 Lancy
+41 21 811 12 12
swisscontact@getronics.com
www.getronics.ch

ISOTECH

ECUBLENS SA

Nos prestations:

- Etanchement de joints
- Etanchement reprise bétonnage
- Etanchement eaux souterraines
- Etanchement ouvrages enterrés
- Etanchement balcons - terrasses
- Assainissement de béton
- Injections
- Revêtement de sol sans joints
- Obturations coupe-feu

Isotech Ecublens SA

Route de Crochy 20 - 1024 ECUBLENS
Tél. 021/691 12 34 - Fax. 021/691 67 14

E-mail: isotech.ecublens@bluewin.ch
M.wysling Natel 079/ 621 34 96

RESTAURANT Le Palmier



RUE DE GENÈVE 100 - 1004 LAUSANNE
TÉL. 021 / 624 62 56 - FAX 021 / 625 22 02



FP Constructions Métalliques Sàrl
Route de Blonay 128 - 1814 La Tour-de-Peilz

Construction métallique

Serrurerie générale

Menuiserie métallique

Entretien & dépannage

Tél. 021 977 05 60
Fax 021 977 05 66
fpmetall@bluewin.ch

Les perles du 117



Histoire de câble

Sur les hauteurs d'Yvonand, le bras articulé d'un tracteur se prend dans une ligne à haute tension.

L'agriculteur a juste le temps de sauter de son engin, au milieu des étincelles. Il appelle le CET, qui en informe la compagnie électrique. Une heure plus tard, l'agriculteur n'a toujours vu personne et les étincelles font feu de tout bois. A ce moment, l'opératrice de la société indique au CET qu'ils ont un problème bien plus grave à régler. Une partie du réseau est tombée en panne entre Yverdon et Yvonand et impossible de le réenclencher. Sur quoi l'opérateur suggère:

- Eh bien! Vous ne croyez pas que le court-circuit est peut-être provoqué par le tracteur? C'était bien ça!

Question d'astronomie

Abandonnée, blessée, et en panne sur le bas côté d'une route de campagne non loin d'Avenches, par une belle fin de soirée du mois de juin 2004, une jeune femme contacte le CET. Elle est incapable de fournir la moindre précision, quant au lieu où elle se trouve, si ce n'est qu'elle dit apercevoir des lumières au loin... Des heures plus tard et, las de n'obtenir plus d'indications, l'opérateur du CET la somme de lui fournir un indice valable pour qu'ils puissent enfin la localiser. Sur ce, elle répond que: «Ah ben oui, c'est facile! Je suis pile poil sous la Grande Ourse et j'ai la lune à gauche...» Alors qu'est-ce qui est plus facile de trouver? Une pomme dans un verger ou un astronome au CET?

Bienfaits de la prévention routière

Un soir d'octobre dernier, un homme, se trouvant dans un état d'ébriété avancé, contacte le CET. Dans un langage plutôt déformé par l'alcool, il avoue:

- Ch'us beau cuit par Payerne. J'habite Prez-vers-Noréaz, et ben j'veux vous dire, je rentrerai en taxi ... Félicitations pour votre travail. Au r'voir, merci.

Alors doit-on croire ou déglutir?

Alors, qui oserait penser que le travail de la prévention routière n'est qu'une goutte d'eau dans la vinasse?

Karateka

Un interlocuteur nocturne régulier, qui se prend tout à la fois pour Dieu, un gitan ou un rocker, mais avant tout pour un karateka, aime faire, au téléphone, son «cri qui tue» en bon 4e dan qu'il est. Dans ce cas-là, ce ne sont pas uniquement les locaux du CET qui raisonnent mais aussi les gens du voisinage, qui parfois appellent nos collègues pour s'en plaindre.

Appels à l'aide à la pelle et en tous genres

Mon 1er est un homme qui se plaint de ne trouver que 2 tranches de jambon dans son sandwich, ce qu'il trouve absolument scandaleux.

Mon 2e est une femme qui demande où se trouve le Mc Donald's le plus proche et exige une patrouille pour l'y conduire.

Mon 3e est encore une femme, qui ne sait pas comment installer la fonction réveil sur son téléphone.

Et mon 4e, ne serait-ce pas le CET (Centre d'Engagement et de Transmission) qui devrait dire NIETG (Non à l'Information En Tous Genres)!

Blonde ou blonde?

Par une fin d'après-midi, à Vidy, une femme très ennuyée, appelle le CET. Malgré moult manipulations de la télécommande, elle est incapable d'ouvrir les portières de son véhicule. Elle explique son problème, ce à quoi on lui répond:

- Eh bien, vous n'avez qu'à ouvrir avec la clé. Là, elle lance: «Qu'est-ce que je suis conne, j'avais pas pensé à ça».

Il faut dire qu'avec le nombre de télécommandes dont on dispose aujourd'hui, le réflexe du manuel se perd.

Ouverture officielle de l'Académie de police



ACADEMIE DE POLICE

Sur la trace de Sherlock Holmes

En cet après-midi ensoleillé du vendredi 4 mars 2005, une cérémonie d'ouverture met en présence, aspirant(e)s, enseignants et commandants dans la salle Sherlock Holmes, à l'étage du Centre d'instruction de l'Académie de police du Chablais.



Monsieur Denis Froidevaux, Directeur de l'Académie, lance les joutes oratoires en évoquant le chemin parcouru jusqu'ici et les démarches à venir. Messieurs Eric Lehmann et Bernard Geiger, respectivement commandants des polices cantonales vaudoise et valaisanne, tracent ensuite les lignes et les perspectives de cette nouvelle année de formation. Ils présentent leurs vœux aux principaux intéressé(e)s qui, pour les uns, sont sur les bancs de l'Académie depuis trois jours, alors que les autres sont déjà présents depuis un mois.

Présentations faites, un petit tour du site est proposé aux invités, à savoir les commandants, les chefs de corps et membres des Etats-Majors

vaudois, valaisan et de la Riviera, les membres du Comité de pilotage Riviera. Conduits par des aspirants, quelque six bus véhiculent ensuite tous les visiteurs dans les différents endroits, tels que le dojo, la salle de sport et le centre d'instruction, où leur sont présentés les divers corps d'activité. En effet, les invités assistent en direct, dans la salle de sport, à des démonstrations d'exercices d'endurance et d'agilité, supervisées par Olivier Sauvain, responsable de la logistique & de la planification, puis présentation de self-défense avec René Mathys, adjoint chef de la formation. Sont ensuite consultés les logiciels et le matériel informatique dont se servent les aspirant(e)s et ceci sous les yeux de Rolf Stolzenhahn,

lui-même responsable de l'enseignement général.

Côté logistique, cette cérémonie implique un travail de plusieurs jours, aussi bien pour les démonstrations que pour l'accueil et l'accompagnement des personnes présentes sur les lieux. Les drapeaux flottent au vent, alors que les invités se retrouvent dans la salle des fresques. Sur cette nouvelle volée souffle une bouffée d'enthousiasme et une brise de fraîcheur. Et qui sait, peut-être se cache-t-il dans ces rangs de futurs Maigret ou Sherlock Holmes?

Marie Reszler
Assistante en communication

Si vous fréquentez les trains, les gares et les haltes de Suisse romande, vous avez certainement croisé les patrouilles de la police ferroviaire. Ces agents de police sont présents, de jour comme de nuit, pour assurer la sécurité des voyageurs, du personnel CFF et des autres clients.

Le corps de Police ferroviaire Romandie se présente

Base légale du policier ferroviaire

La loi fédérale sur la police des chemins de fer, article 12, paragraphe 2, stipule que la présente loi donne à la police ferroviaire des attributions de police. Leurs agents sont alors assimilés à ceux de la police cantonale et doivent être formés et assermentés comme eux.

Historique

1994 Création du corps de police ferroviaire à Zurich.

1997 La Polfer s'implante à Lausanne, 15 agents sont formés par la Police cantonale vaudoise.

2000 Ouverture du poste de police à Neuchâtel, en prévision de l'Expo.

2005 Nouveau concept «Polfer Plus» avec une augmentation des effectifs et l'ouverture de 4 postes supplémentaires: Martigny, Fribourg, Bienne et Genève.

2006 Mise en place du concept précité, avec un effectif de 65 agents pour la Romandie et de 250 pour toute la Suisse.

Missions générales

La police ferroviaire est une police de proximité, sans compétences judiciaires. Elle exerce le lien entre les entreprises de transports ferroviaires,

leurs clients et les autres corps de police. Par sa présence, sa prévention et son soutien, elle amène un sentiment subjectif de sécurité, et objectif, en intervenant et en dénonçant les infractions et autres délits auprès des instances judiciaires.

Activités principales

Ce sont: les patrouilles préventives, l'information et l'aide aux voyageurs, les contrôles d'identité (Ripol), les fouilles et les séquestres, l'usage des moyens de contrainte, les dénonciations à la LFstuf, LFarm, la LFPchf et la LTP, les plaintes pénales, la lutte contre le vol à la tire (pickpocket) et l'appui au personnel CFF.



Formation

L'aspirant de la Polfer est formé sur la nouvelle base du brevet fédéral de policier. Le candidat suit l'Ecole Suisse d'Aspirant de Police à Neuchâtel, effectue des stages dans les polices cantonales et à la police municipale de Lausanne, puis il se prépare aux examens finaux, au terme desquels il obtient le brevet. Le policier ferroviaire est astreint à deux entraînements de self-défense mensuels de 2 heures, enseignés par les 4 instructeurs internes. Outre ces entraînements importants, il suit des cours de formation interne tels que les techniques policières de la communication et de la déontologie pour l'année 2005.

Surveillance vidéo dans les trains

Afin de sauvegarder la protection des données, la Polfer récupère des images dans les trains régionaux, les met en valeur, suite à des événements constatés ou à l'annonce de délits, dommages et autres, et ceci dans les 24 heures. Ces preuves sont mises à la disposition de la justice, respectivement à celle de l'inspecteur de police chargé de l'enquête. Environ 45 navettes régionales, sur l'ensemble du réseau romand, sont équipées de ce système.

Notre centrale romande répond au numéro de téléphone 051 224 28 44, ou en cas d'urgence au numéro vert, 0800 117 117, via la centrale d'engagement suisse de la police ferroviaire, sise à Olten.



Quelques chiffres pour 2004

- 1970 patrouilles effectuées
- 11885 personnes contrôlées dont 286 étaient recherchées
- 627 rapports de stupéfiants établis
- 60 armes saisies (couteaux/2 armes à feu etc)
- 595 rapports, plaintes ou dénonciations établis
- 96 opérations communes avec les polices cantonales (Mikado etc)

En conclusion

Le corps de la police ferroviaire est un partenaire privilégié des polices cantonales. Les policiers y sont confrontés à d'autres dangers, en particulier à des interventions dans les trains, milieu confiné, augmentant grandement les risques de confrontations entre policiers et délinquants.

Un agent de la Police ferroviaire Romandie est:

- Proportionnel
- Opportun
- Légal
- Fidèle
- Engagé
- Responsable

Armin Aeberhard, Lt
Responsable de la région

Fanfare police cantonale vaudoise

En effet, au gré des années et de sa composition, elle s'est trouvée confrontée à un problème récurrent, soit le recrutement de nouveaux membres au sein de la police cantonale. De nos jours, les jeunes pratiquent moins la musique de cuivre et sont peu enclins à rejoindre les rangs d'une société corporative comme la nôtre. Cet état de fait ne porte, pour l'instant, pas trop à conséquence, mais, dans un proche avenir, si nous ne trouvons pas les solutions adéquates, cette situation pourrait devenir critique. Les membres de la société proviennent de la gendarmerie, de la police de sûreté, de la police de Lausanne, des administrations fédé-

rales, cantonales et municipales et du secteur privé. Deux retraités en font aussi partie. Nous pouvons tirer un grand coup de chapeau à chacune et à chacun, car il n'est pas toujours facile de composer avec les aléas de la vie professionnelle et familiale. Un merci particulier à nos membres externes. Sans eux, cette société n'existerait tout simplement plus. Nous pouvons compter sur des musiciennes et musiciens compétents, motivés et toujours prêts à s'investir pour un concert ou une prestation officielle. Ceci est possible grâce à notre directeur, Monsieur Jean-Christophe Monnier. Ce chef a pris la tête de la Fanfare de la police cantonale en 2001. Rapidement, nous avons été comblés par ce choix judicieux et n'avons pas cessé de progresser. Les répétitions se déroulent sous son expertise baguette et ses parfaites connaissances musicales.

La fanfare de la police cantonale, ensemble officiel de l'Etat de Vaud, fête cette année son 35^{ème} anniversaire. Cette musique se produit dans la formation brass-band. Une batterie de 10 tambours complète son effectif. Si elle se trouve actuellement dans une période faste, cela n'a pas toujours été le cas.

M. Monnier a d'ailleurs obtenu sa virtuosité d'orgue, en 2004, avec la mention «Excellence». D'autre part, il dirige la prestigieuse harmonie la Landwehr de Genève, également musique officielle de l'Etat.

Pour mémoire, toutes nos répétitions se font sur les congés. Et seuls 2 à 3 jours par année sont «offerts» sur le temps de service.

En octobre dernier, la FPCV était



invitée au Festival des Foires d'Orval, près de Bourges, en France. Ce déplacement, réalisé du 22 au 24 octobre 2004, s'est déroulé dans des conditions optimales. Après un voyage de plusieurs heures en car, nous avons découvert Saint-Amand-Montrond, ville sympathique, située à 250 kilomètres au sud de Paris. Le samedi était consacré à la visite d'un élevage d'escargots. Si cette démarche surprit quelques musiciens, les doutes se dissipèrent dès le début des explications de notre hôte. L'heure et demie consacrée aux gastéropodes passa très rapidement et chaque participant put déguster un ou deux mollusques. En début d'après-midi, les 5 sociétés invitées à Saint-Amand se présentaient devant Monsieur le Maire de la ville, à la mairie. Le samedi soir, comme société d'honneur, nous avons eu la joie d'offrir un concert à la population,

à la salle de la Cité de l'Or, bâtiment particulier vu sa forme.

Le dimanche après-midi, un cortège nous permit de présenter notre formation, dans les rues de Saint-Amand-Montrond, devant un nombreux et chaleureux public.

Ces péripéties terminées, nous avons rejoint le Centre de la Blécherette afin de préparer l'assermentation des aspirants du 17 décembre 2004. A l'heure où vous lirez ces lignes, notre concert au Théâtre de Beaulieu aura vécu et nous pouvons d'ores et déjà vous donner rendez-vous au même endroit, le 29 avril 2006. Dans l'intervalle, notre société se déplacera, le dimanche 22 mai 2005, à 17 h, pour un concert à Lutry, avec la Landwehr de Genève. Les 18 et 19 juin 2005, à Alle, dans le Jura, nous participerons au 20^{ème} anniversaire

de la Fanfare de la police cantonale jurassienne. Le 6 novembre 2005, vous nous retrouverez au Festival de musique légère, à Penthalaz.

Comme vous pouvez le constater sur notre site www.fpcv.net, notre fanfare est pleine d'activités et se porte bien. Grâce à ses membres motivés, elle reste une carte de visite sympathique de la Police cantonale et permet de cultiver l'amitié et la bonne humeur.

Vive la FPCV

Philippe JATON

Luigi Calabresi

Tout commença dans les années 70, une période caractérisée par la lutte entre l'extrême droite et l'extrême gauche italienne. Le 12 décembre 1969, plusieurs bombes explosèrent à Rome et à Milan. Relevons l'attentat particulièrement tragique dirigé contre la Banque Nationale de l'Agriculture, à la place Fontana, à Milan, tuant 16 personnes et blessant gravement 88 autres. Cette attaque, d'abord revendiquée par un groupe d'anarchistes puis, plus tard, par l'extrême droite faisait suite à plusieurs autres, commises au cours de la même année, les 25 avril et 9 août à Milan.



Le soir du 15 décembre, soit trois jours après l'explosion de la place Fontana, le commissaire principal Luigi Calabresi, responsable de la police politique à la Questure de Milan, interrogeait un cheminot anarchiste nommé Giuseppe Pinelli. Il faisait partie d'un groupe d'extrême gauche «Lotta Continua» et Calabresi le soupçonnait d'avoir participé à cet attentat.

Vers minuit, Pinelli tomba d'une fenêtre du 4^{ème} étage du QG de la

police de Milan, tandis qu'un autre anarchiste, Pietro Valpreda était arrêté au Palais de Justice et conduit à Rome. Luigi Calabresi fut sévèrement critiqué dans la presse et par la gauche extraparlamentaire qui le considéraient comme le vrai responsable de la mort de Pinelli.

Le 17 mars 1972, vers 0915, le com.-princ. Luigi Calabresi fut tué par des coups de feu, devant son domicile de la via Cherubini 6, à Milan. Il décéda dans l'ambulance qui le

transportait à l'hôpital. L'enquête permit de déterminer que les tueurs avaient utilisé une FIAT 125 bleue et une arme de cal. 38 spécial.

Les meurtriers du policier ne furent identifiés qu'en 1981, lors du procès d'un membre des Brigades Rouges qui déclara que Calabresi avait été tué par des membres du groupe Lotta Continua.

Les recherches se concentrèrent sur cette hypothèse et, le 28 juillet 1988,

Adriano Sofri, Giorgio Pietrostefano, Ovidio Bompreschi et Leonardo Marino furent arrêtés.

Marino reconnut qu'il était le chauffeur de la voiture utilisée pour tuer Luigi Calabresi. Il était alors accompagné de Bompreschi qui avait tiré les coups de feu, alors que Sofri et Pietrostefano étaient les instigateurs.

Entre 1985 et 1997, il y eut 8 procès, et la dernière condamnation de 22 ans de prison décidée par la Cour suprême devenait définitive.

Sofri est toujours emprisonné à Pise. Journaliste pour la Lotta Continua, Sofri avait en plus, selon la Cour suprême, une responsabilité morale de par ses articles de l'époque. Certains de ses écrits avaient des titres

extrêmement violents et provocateurs comme «Calabresi, un meurtrier» ou «Nous voulons la mort de cet ennemi du peuple». Depuis 2002, Bompreschi, très malade, est assigné à son domicile. Après 3 ans d'emprisonnement, Pietrostefano réussit à s'évader et se réfugia en France où il réside toujours et finalement Marino le «repenti» est libre.

L'homicide du Com. Calabresi est un épisode controversé de l'histoire d'Italie. Il est étroitement lié aux tragédies et aux mystères des années 60 et 70, où la réalité et les apparences n'allaient pas forcément de pair. Certains événements de cette période restent toujours entourés de mystère tels que des tentatives de coups d'Etat et d'éventuels liens entre des partis politiques italiens et certaines

puissances étrangères. Le chaos de cette époque a poussé certains intellectuels et historiens à imaginer une certaine «stratégie de la tension» (certains croyaient que l'Etat était derrière les attentats ou du moins encourageait les attaques terroristes afin d'avoir une excuse pour écraser la Gauche et devenir plus répressive).

Nicholas MARGOT

[La médaille d'or de la Valeur civile a été décernée au commissaire Luigi Calabresi.](#)

[Le 26 janvier 2005, la Poste italienne émit un timbre-poste de € 0.45, tiré à 3,5 millions d'exemplaires par feuille de 50 pièces, commémorant la personne du Commissaire Calabresi](#)